



DOSSIER

# Un territoire au naturel

À l'image des bâtiments et des constructions que l'histoire lui a légués, la Métropole possède aussi un patrimoine naturel exceptionnel. De la garrigue au littoral, en passant par les plaines, les rivières et les étangs, le territoire regorge de paysages uniques riches d'une biodiversité singulière, mais fragile. Près d'un tiers du territoire métropolitain est recouvert d'espaces naturels : tantôt lieux de conservation, de promenade ou attractions touristiques, ils possèdent tous un rôle écologique indispensable. Cet été, profitez-en pour prendre une bouffée d'oxygène et découvrez, à pied ou à deux-roues, ce patrimoine naturel tout en participant, vous aussi, à sa préservation.

Nous n'en sommes pas forcément conscients, mais les terres sur lesquelles nous vivons constituent une richesse à part entière. Avec près de 500 espèces protégées dont 180 endémiques<sup>(1)</sup>, la Métropole et le littoral méditerranéen font partie de l'un des 35 «hot-spots de biodiversité mondiaux à préserver en priorité», selon la communauté scientifique internationale. «Notre territoire se caractérise par la présence d'un grand nombre d'espèces remarquables, comme l'aigle de Bonelli ou le chabot du Lez et, en même temps, par de sérieuses menaces pesant sur cet écosystème, explique Jean-Louis Martin, Directeur de recherche au Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE) de Montpellier. Les milieux naturels de la Métropole sont fragiles. Ils n'ont pas de réelle valeur financière, mais influent sur notre qualité de vie et ont des fonctions écologiques. Ils sont surtout vitaux car sans eau saine, sans air sain et sans sol pour se nourrir, notre survie serait menacée». Face aux conséquences néfastes des activités humaines - les pollutions, l'utilisation de pesticides, le risque incendie ou l'urbanisation contribuant à détruire les habitats naturels de plusieurs espèces - conjugué aux effets des changements climatiques, la Métropole a un rôle décisif à jouer pour préserver, mais aussi mettre en valeur ces richesses naturelles.

## Aménager durablement le territoire

«Pour faire face à la croissance démographique, il est essentiel d'aménager notre territoire. Toutefois, celui-ci doit se faire de manière durable, en prenant en compte les milieux naturels, leur équilibre ainsi que les espèces animales et végétales qui y vivent», affirme Stéphanie Jannin, Vice-présidente déléguée au Développement durable du territoire. Depuis plusieurs mois, la collectivité s'est engagée, conformément aux obligations légales, dans une démarche de compensation écologique. Son objectif : éviter toute perte nette de biodiversité en limitant les menaces potentielles et en contrebalançant l'impact des aménagements sur les milieux. Ces mesures peuvent passer par la restauration d'une continuité écologique, la requalification d'un

<sup>(1)</sup> Une espèce vivant exclusivement dans une région géographique délimitée.

site naturel dégradé, la mise en place de mesures agri-environnementales... À ce titre, la Métropole élabore actuellement un nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), en plaçant la biodiversité comme une donnée d'entrée prioritaire dans les projets d'aménagement. Avec, à la clé, un double avantage : préserver les espaces naturels et continuer à maîtriser l'étalement urbain.

Illustration concrète de cette nouvelle politique : la réhabilitation des plus anciennes zones d'activités plutôt que de construire sur des terrains vierges. Ainsi, le parc d'activités du Salaison à Vendargues a bénéficié d'une requalification. Son terrain a été densifié afin d'accueillir plus d'entreprises dans le même périmètre et des aménagements paysagers ont été mis en place. « Il s'agit de reconstruire la ville sur elle-même afin de limiter le grignotage des espaces naturels et éviter à terme leur disparition », ajoute Stéphanie Jannin élue, en mai dernier, Présidente du Comité de pilotage du site Natura 2000 Plaine de Fabrègues Poussan.

### La nature en ville

La réintroduction de la nature en ville est aussi un sujet de préoccupation. Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et préserver la biodiversité, la Métropole et ses 31 communes multiplient les initiatives en la matière avec la création notamment de réservoirs et de corridors écologiques sur leurs territoires (voir ci-contre). Autant de solutions pour que chacun d'entre nous prenne soin de la nature et ait l'envie de la découvrir !



© Sybèle



# Une priorité : préserver la nature

Pour faire face aux dangers pesant sur les espaces naturels et mettant en péril leur biodiversité, de nombreuses actions sont entreprises ou soutenues par les forces vives du territoire. L'État, Montpellier Méditerranée Métropole, les autres collectivités, les communes et les citoyens agissent tous à leur échelle en faveur de l'environnement. Tour d'horizon de quelques-unes de ces initiatives.

### Préserver le littoral

Depuis 40 ans, le Conservatoire du littoral est le « gardien » des côtes françaises. Dans la Métropole, cet organisme national protège depuis 1985 le site de l'étang du Méjean et est devenu propriétaire des 180 hectares des Salines de Villeneuve pour préserver sa faune et sa flore uniques. Sur place, les promeneurs peuvent également profiter d'activités de loisirs et ludiques, ainsi que de visites guidées. Le Conservatoire collabore aux côtés du Syndicat Mixte des Étangs Littoraux (SIEL), du Conservatoire d'Espaces Naturels LR et du Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO), pour entretenir les côtes héraultaises et des sites comme l'étang de l'Or, le Bagnas, les Salins de Frontignan ou l'étang de Thau.

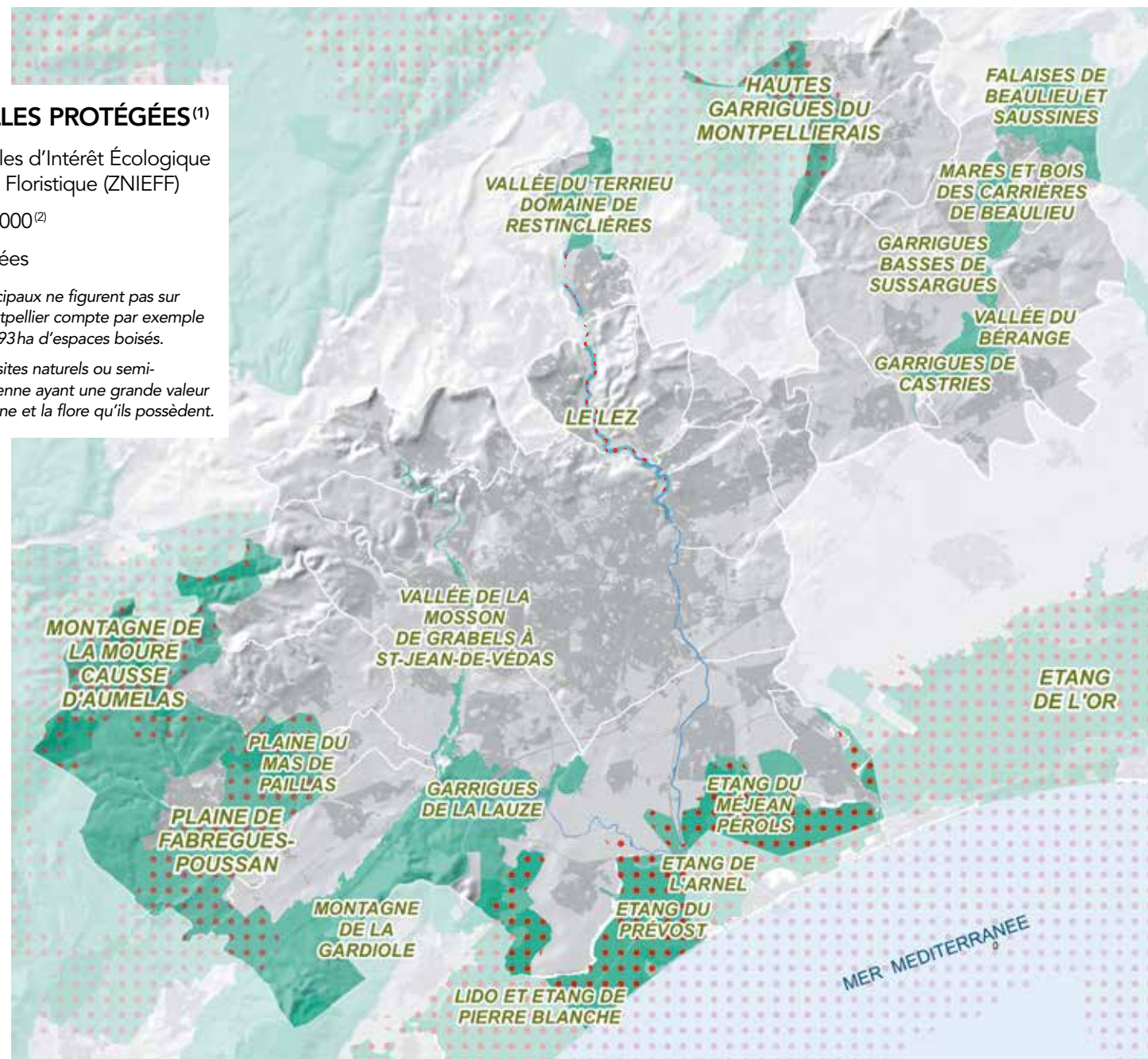
[conservatoire-du-littoral.fr](http://conservatoire-du-littoral.fr)

### ZONES NATURELLES PROTÉGÉES (1)

- Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)
- Sites Natura 2000 (2)
- Zones urbanisées

(1) Les parcs et jardins municipaux ne figurent pas sur cette carte. La ville de Montpellier compte par exemple 741 ha d'espaces verts et 393 ha d'espaces boisés.

(2) Réseau rassemblant des sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne ayant une grande valeur patrimoniale, grâce à la faune et la flore qu'ils possèdent.



© Montpellier Méditerranée Métropole - Direction du Foncier et de l'aménagement opérationnel - Mathieu Boisson

### Initier les plus jeunes

C'est la mission de l'Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole, installée à Saint Jean de Védas, afin que les citoyens de demain mesurent mieux les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel. Au travers d'activités pédagogiques - ateliers sur le monde des insectes, apprentissage de l'entretien écologique d'un potager, construction d'abris à coccinelles ou encore initiation à la botanique - ils sont plongés au cœur de la vie sauvage. Le Parc zoologique de Lunaret à Montpellier, la Maison de la Nature à Lattes ou les nombreuses associations de défense de l'environnement, telles que l'APIEU, contribuent eux aussi à apprendre à tous les habitants à apprivoiser leur environnement.

[ecolothèque.montpellier3m.fr](http://ecolothèque.montpellier3m.fr)

### Réintroduire la biodiversité en ville

À Montpellier, le parc de la Lironde, très prisé par les familles et les promeneurs, est un lieu exemplaire en matière de biodiversité. Des grenouilles, des reptiles et de multiples essences végétales typiquement méditerranéennes s'épanouissent en pleine ville aux abords de la Lironde. Ce ruisseau, traversant le parc, sert aussi de bassin de rétention en cas de fortes précipitations. Depuis plusieurs années, la Ville de Montpellier mène le projet Lez Vert. Son objectif : créer un cheminement continu pour les piétons et les vélos de la source du Lez jusqu'à la mer, tout en veillant à garantir, à la faune et à la flore vivant au bord du fleuve, l'espace suffisant pour se développer dans leur environnement naturel.

[montpellier.fr](http://montpellier.fr)

### Agir pour l'environnement

C'est à la portée de tous selon les Écologistes de l'Euzière ! Cette association, composée de 250 adhérents sensibilise plus de 10000 personnes chaque année sur l'importance de protéger l'environnement, au travers de sorties sur le terrain, de multiples animations, de stages ou encore d'inventaires de la biodiversité sur des espaces naturels ou des communes. En septembre, l'association reprend ses « samedis buissonniers », une balade mensuelle sur un thème ou un lieu particulier. Le 26 septembre, ses bénévoles participeront au festival « Refaisons le climat » au Bassin Jacques Cœur à Montpellier, autour des défis climatiques.

Retrouvez les animations proposées cet été par l'association sur [euziere.org](http://euziere.org)



### STÉPHANIE JANNIN

Vice-présidente déléguée au Développement durable du territoire

### Pourquoi doit-on préserver les espaces naturels ?

C'est une ressource vitale pour notre cadre de vie et pour notre attractivité touristique. La biodiversité locale est menacée et nous devons nous mobiliser pour la protéger. Il ne s'agit pas de mettre la nature sous cloche ni de confisquer des terres, mais de la prendre mieux en compte afin de la préserver. Elle doit être conçue comme un atout pour l'avenir et une donnée stratégique supplémentaire en matière d'aménagement du territoire, à l'instar du risque inondation.

### Quelle est votre méthode ?

L'enjeu est de trouver un meilleur équilibre entre les activités humaines et les milieux naturels. La Métropole met en place une démarche de compensation écologique vouée à orienter l'aménagement du territoire et valorise les diverses fonctions des espaces naturels et agricoles. Nous renforçons également nos collaborations avec les intercommunalités voisines, au sein du Pôle métropolitain conçu comme une instance collaborative, car les espaces naturels transcendent les frontières administratives.

### Quels sont les prochains enjeux ?

La communauté scientifique locale s'est mobilisée, auprès de la Ministre de l'Écologie, pour que Montpellier accueille le siège du pôle terrestre de l'Agence Française de la Biodiversité, chargée de coordonner la politique nationale en matière de biodiversité. Plusieurs de ses structures (ATEN, Parcs Nationaux de France) sont déjà installées sur notre territoire. Forte d'un écosystème naturel exceptionnel et d'une recherche scientifique réputée, la Métropole est donc légitime pour accueillir l'Agence Française de la Biodiversité.

# Garrigue : les trésors cachés

Elle évoque le parfum du thym, la rocaïlle et la chaleur...

Sous son apparence aride et piquante, la garrigue abrite une grande variété d'espèces, emblématiques comme le ciste de Montpellier, ou protégées comme l'aigle de Bonelli.

Sur notre territoire, ce milieu naturel se retrouve à l'ouest sur le Causse d'Aumelas, au nord vers Grabels et Montaud, à l'est à Sussargues et Castries.



Le lézard ocellé, le plus grand lézard d'Europe et une orchidée abeille, deux espèces hautement protégées, qu'il est interdit de prélever !

Une grande biodiversité règne dans la garrigue basse, clairsemée et parsemée d'arbustes. C'est un habitat de choix pour les reptiles, comme le lézard ocellé, le plus grand lézard d'Europe (jusqu'à 70 cm) ou son prédateur, la couleuvre de Montpellier, le plus grand serpent d'Europe (jusqu'à 2,5 m). Mais aussi pour les insectes : scorpions languedociens, sauterelles magiciennes dentelées, scolopendres, cigales, papillons, escargots... Ces espèces sont en régression car la garrigue basse, avec la disparition des usages ruraux (pâturage, exploitation du bois), a tendance à se reboiser. Dans les denses forêts de chênes verts, des petits arbres qui dépassent rarement 1,50m, vivent essentiellement des sangliers et des écureuils.

Le Causse d'Aumelas, terrain de chasse des rapaces est un des plus vastes espaces de garrigue ininterrompue, 10 000 hectares quasiment vierge classés Natura 2000, qui traverse Murviel-lès-Montpellier, Courmonterral et Pignan. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) y a observé deux couples d'aigles de Bonelli (photo), parmi les cinq qui nichent dans les falaises des Gorges de l'Hérault, mais aussi le faucon crecelorette. Cet élégant petit faucon est revenu de lui-même, sans doute depuis l'Aude où il a été réintroduit. Plus communs, le busard cendré et le circaète Jean-le-Blanc parcourent aussi notre territoire. Au total, 23 espèces ont été identifiées comme des enjeux par les Écologistes de l'Euzière et l'association Salsepareille, sur ce site Natura 2000 géré par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole.



Le ciste de Montpellier, emblème du club Montpellier Hérault Rugby, est un bel arbuste qui fleurit d'avril à juin. *Cistus monspeliensis* de son nom savant, a des fleurs blanches très parfumées. Prisé des insectes et papillons, il produit beaucoup de pollen, ce qui le rend important pour l'écosystème. Comme toutes les plantes de la garrigue, le ciste est adapté au sol calcaire et à l'aridité, grâce notamment à son feuillage persistant. Les arômes du thym et du laurier, que l'on trouve en abondance dans la garrigue, sont aussi des phénomènes d'adaptation car leur évaporation crée du froid et de l'humidité autour de la feuille.



## Escapades

### RANDONNÉE ENTRE MONTAUD ET SAINT-DRÉZÉRY

Le long du sentier pédagogique balisé du Serre-Rond, à travers 11 panneaux thématiques et un panneau d'orientation.

9 km // Départ à Saint-Drézéry sur le parking des écoles, allée de la Liberté ou à Montaud.

[village-montaud.com/fre/cadre-de-vie/sentier-serre-rond](http://village-montaud.com/fre/cadre-de-vie/sentier-serre-rond)

### IDENTIFIEZ LES PLANTES AVEC PL@NTNET

Le « Shazam » des plantes, une application mobile développée à Montpellier par le CIRAD et l'INRA.

Les naturalistes amateurs peuvent aussi contribuer à alimenter la banque de données qui compte déjà plus de 800 espèces de plantes sauvages.



### RESPONSABLE ATTITUDE

Adoptez les bons gestes pour éviter les incendies

- Ne fumez pas, ne jetez pas de mégots ni d'allumettes
- Ne faites pas de feux
- Si vous habitez en bordure de forêt, débroussailliez les abords
- Ne dérangez pas les nids des oiseaux
- Ne cueillez pas les plantes protégées comme les orchidées !

# Rivières et plaines à la fraîche

Sur les berges du Lez et de son affluent la Mosson, la végétation méditerranéenne cède la place aux peupliers, saules et herbiers des zones humides. Dans l'eau et aux abords vivent de nombreuses espèces protégées : anguilles, chabot du Lez, tritons, libellules, iris d'eau, narcisses... Dans les plaines agricoles comme celle de Fabrègues-Poussan, classée Natura 2000, nichent des oiseaux rares.

Classé sur sa partie amont, le Lez est un véritable corridor écologique. Sur 29 km depuis sa source aux Matelles jusqu'à son embouchure à Palavas-les-Flots, il a divers visages : naturel ou urbain, bordé de verdure ou endigué, dans le cadre de la lutte contre les inondations. En amont, sur 14 km depuis la source des Matelles jusqu'au pont de la Concorde (qui sépare Montpellier de Castelnaud-le-Lez), il est classé en zone Natura 2000. Plusieurs espèces vulnérables y sont protégées : le chabot du Lez, la cistude d'Europe, une tortue en voie de disparition, plusieurs libellules... Animé par le SYBLE (Syndicat du Bassin Lez Mosson), avec la Métropole et la communauté du Grand Pic Saint Loup, ce site vise à concilier les divers usages du Lez (prélèvements d'eau, activités sportives et de loisirs) avec la préservation de la biodiversité. Les mesures de protection sont prises en lien avec les communes, les intercommunalités et les riverains, notamment les agriculteurs en vue de la réduction des usages de pesticides.



L'anax empereur, une des plus grandes libellules d'Europe (jusqu'à 8 cm de long et 11 cm d'envergure), se nourrit de plus petites libellules.



**C'est un paradis pour les oiseaux :** entre Fabrègues et Poussan, vignobles, friches et alignement de platanes constituent un habitat de choix pour de nombreux oiseaux, qui vaut à cette plaine son classement en zone Natura 2000. Gérée par Montpellier Méditerranée Métropole, elle abrite la pie-grièche à poitrine rousse, dont il ne reste que 20 couples en France. Autres espèces hautement protégées : le rollier d'Europe au magnifique plumage turquoise et l'outarde canepetière (photo), qui vit dans les champs. Longtemps chassée, sa population augmente dans l'Hérault, alors qu'elle régresse encore partout ailleurs. Selon la Ligue de Protection des Oiseaux, ces oiseaux bénéficient clairement de l'attention portée à la réduction des pesticides.

Le **chabot du Lez** est une espèce endémique. Il ne vit que dans le Lez, sur une portion qui va de la source jusqu'à Prades-le-Lez et témoigne d'une eau de bonne qualité. Pour le protéger, Montpellier Méditerranée Métropole engage cette année une action dotée de 475 000 €. L'été, la Métropole doit pomper plus profondément dans la roche afin de maintenir l'alimentation en eau potable, tout en réservant un débit au Lez, restitué 180 mètres en contrebas, ce qui conduit à un assèchement de cette portion du fleuve. Ce débit réservé va être déplacé en amont, au niveau de la source. Jusque-là, les chabots étaient déplacés chaque année à la main, avant l'assèchement de cette portion de fleuve.

**Les prés humides de Lavérune et Juvignac**, le long de la Mosson, se couvrent au printemps de nivéoles d'été (photo), une jolie plante à bulbe. Longtemps considérées comme inutiles voire malsaines, ces zones humides sont maintenant inscrites au Schéma de Cohérence Territoriale dans les zones à préserver. Ce sont à la fois des réservoirs de biodiversité, des zones tampons en période d'inondations et des filtres à pollution, dont les végétaux jouent un rôle de « station d'épuration naturelle ». Sans oublier leurs fonctions économiques et récréatives. L'objectif est donc de pouvoir y accueillir des visiteurs sans les dégrader, avec des aménagements comme des passerelles en bois pour éviter le piétinement, voire de l'agriculture raisonnée.

## Escapades

### REFAISONS LE CLIMAT

Les 25 et 26 septembre prochains, Bassin Jacques Cœur, Montpellier.  
De nombreuses associations, investies dans le changement climatique et la biodiversité seront présentes.

### PARTICIPEZ

Les ornithologues et naturalistes amateurs peuvent contribuer à enrichir les observations de la faune sur l'Hérault sur le site [www.lpo.org](http://www.lpo.org)

### PÊCHE

La pêche est autorisée sur le Lez et la Mosson, à condition de détenir une carte et de respecter les dates d'ouverture. L'écrevisse américaine, qui pullule et menace les écrevisses autochtones, peut être pêchée toute l'année, tandis que l'anguille est totalement interdite. Les carnassiers des eaux profondes (pêche sandre, brochet, black bass, perche, silure) sont présents en quantité.

[www.montpellier.fr](http://www.montpellier.fr)



### RESPONSABLE ATTITUDE

**Les sous-bois des rivières sont fragiles.**

- Évitez de les piétiner et restez dans les sentiers.
- Ne vous approchez pas des nids d'oiseaux au printemps pendant la période de reproduction.

# Littoral : une mosaïque d'eau et de terre

Espace de rencontre entre la terre ferme et la mer Méditerranée, les lagunes sont des étendues d'eau plus ou moins salées offrant une mosaïque de paysages aussi variée qu'envoûtante. Dans la région, ces zones humides s'étendent sur 200 km de littoral en passant par le territoire de la Métropole. Attendant, les plages de sable fin possèdent elles aussi une biodiversité remarquable.

Sur près de 500 hectares protégés, **l'étang du Méjean** à Lattes et Pérols accueille 170 espèces d'oiseaux, dont 110 ne sont que de passage. De leur côté, le héron cendré, le grand cormoran, la poule d'eau ou encore la chouette chevêche habitent à l'année sur le site. Au cœur de cet espace naturel grandissent bon nombre de végétaux typiquement méditerranéens : iris des marais, narcisse et glaïeul commun. Les paysages des lagunes prennent des formes variées (prés-salés, prairies humides, sansouïres, petits boisements, roselières) accompagnées d'une faune et d'une flore spécifiques à chacun de ces milieux. Une diversité naturelle à découvrir sur le sentier de la Maison de la Nature. Dépaysement garanti !



© Conservatoire du littoral



© SHI



© Marc Chaykin

Les divisions géométriques à l'intérieur des **Salines de Villeneuve**, vestiges de l'exploitation du sel sur place entre le XII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, sont aujourd'hui utilisées comme lieu de nurserie par de nombreux poissons, anguilles et crustacés. Les mares et les prés-salés accueillent eux des amphibiens et quelques orchis des marais, une des rares orchidées du littoral poussant dans l'eau. Situées derrière le lido séparant l'étang de la mer, les sansouïres, des bandes de terre aux sols imperméables grâce à une végétation fournie composée de salicorne, de soude arbustive et de saladelle, servent de lieu de repos pour les canards et il n'est pas rare d'y apercevoir des chevaux camarguais.

Actuellement menacée d'extinction, la cistude d'Europe vit dans les zones humides aux eaux douces. On dénombre encore 280 spécimens de cette tortue sur l'étang de L'or.



© V. Lopes LPO34

Le **flamant rose** est un oiseau emblématique du littoral languedocien. Filiforme, il est doté de longues pattes palmées faisant de lui un très bon nageur. Il naît gris, puis s'éclaircit pour devenir rose une fois adulte. Cette couleur vient de son alimentation, riche en carotène, à base de crustacés, d'algues, de graines de plantes aquatiques et de larves d'insectes, qui colorent également les salines en rose d'avril à août. Au printemps, il se reproduit sur l'étang du Fangassier (près d'Arles), son unique lieu de reproduction en France, avant de migrer, pour une partie seulement, vers l'Afrique en août et revenir sur les terres languedociennes en février pour les parades nuptiales.



© C. Ruiz

Avec bon nombre de coquillages, de crustacés, d'oiseaux, mais aussi des plantes de dune, comme le liseron soldanelle, reconnaissable à sa couleur rose et blanche ou le panicaut maritime avec ses feuilles épineuses et ses fleurs bleues, **la plage** est aussi un réservoir naturel de biodiversité. Le littoral méditerranéen est progressivement grignoté par la mer. Pour contrer ce phénomène naturel menaçant l'écosystème local, Villeneuve-lès-Maguelone, à l'instar d'autres municipalités, restaure sa plage en favorisant sa revégétalisation naturelle, à l'aide notamment d'une plante vivace appelée oyat.

## Escapades

**RANDONNÉE MAISON DE LA NATURE**  
Départ à la Maison de la Nature à Lattes  
**7,5 km** (accessible sur 2,5 km aux personnes handicapées)  
**Gratuit**  
[ville-lattes.fr/nature.html](http://ville-lattes.fr/nature.html)

**VISITE GUIDÉE « ESCAPADE AUTOUR DU MÉJEAN »**  
Tous les mercredis de 9h30 à 12h  
**12,5 km**  
**Tarifs de 2,5 à 4 €**  
Tél. 04 67 22 12 44 (sur inscription)  
[siel.lagune.org](http://siel.lagune.org)

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE « ENTRE TERRE ET MER »** pour avoir accès à une mine d'informations sur les zones humides de la région et de nombreuses idées de promenades.



**RESPONSABLE ATTITUDE**

- Restez sur les sentiers balisés
- Munissez-vous de jumelles
- Prévoyez une lotion anti-moustique

• Venez le matin, où les oiseaux sont les plus actifs et les températures plus fraîches



Partagez vos idées en ligne sur

[noospher.com/montpellier3m](http://noospher.com/montpellier3m)  
ou [montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)